

Éditorial : l'Armailli et l'autoroute

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **61 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ARMAILLI ET L'AUTOROUTE

Au moment où Fribourg célèbre le 500^e anniversaire de son entrée dans la Confédération helvétique, la REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE consacre l'essentiel de son numéro d'automne à ce canton en plein expansion, qui n'avait plus connu la prospérité depuis le XV^e siècle et qui s'est résolument engagé dans la croissance à partir de 1960 surtout.

Cette présentation, qui se veut évidemment d'abord économique, n'omet pas les aspects politiques et les données historiques qui ont façonné le canton de Fribourg, qui en ont fait une entité régionale forte de son caractère et fière de son identité.

Il y a quelque cinquante ans, Gonzague de Reynold écrivait : « C'est un acte important que de passer du monde latin dans le monde barbare ; pour que l'esprit en retire des fruits durables, une préparation est indispensable ; il faut s'arrêter à Fribourg. ».

Oui, arrêtons-nous quelques instants à Fribourg. Rappelons-nous les grands traits de l'histoire de cette métropole, bilingue depuis mille ans, qui a apporté à la Suisse la première amorce de multilinguisme. Évoquons, avec le Professeur Ruffieux, l'histoire longue et riche des relations entre Fribourg et la France.

Ensuite, tournons-nous vers le canton de Fribourg tel qu'il est aujourd'hui. Les ans ont passé ; le paysage n'a pas beaucoup changé : les armaillis en costume viennent toujours au marché de Bulle, on peint toujours des poyas et même la Route Nationale 12, qui constituera le 23 novembre prochain la première liaison routière entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, s'est faite discrète pour traverser le pays. Pourtant, au-delà de ces clichés chers aux touristes, bien des choses se sont passées à Fribourg ces dernières années. Bien des choses qui auraient pu modifier, transformer ce pays et ce peuple. Mais, au seuil de l'an 2000, le canton de Fribourg a su aménager le progrès, l'intégrer même à ses traditions.

L'objectif principal du canton de Fribourg a en effet été – et reste – un développement économique étudié, raisonnable et équilibré permettant d'améliorer le niveau de vie de la population tout en conservant son cadre de vie exceptionnel, et aussi de convaincre les quelque 50 000 « exilés » fribourgeois de revenir vivre et travailler dans la Mère-Patrie. Comme le disait récemment le Directeur de la Chambre Fribourgeoise du Commerce et de l'Industrie, « Fribourg ne sera jamais un bassin de la Ruhr sur le plan industriel ou un Super-Crans-Montana sur le plan touristique ». Développement oui, mais pas à n'importe quel prix !

La présentation qui est faite ici de l'économie fribourgeoise est la première d'une série d'articles consacrés aux cantons suisses. Nos lecteurs trouveront, ainsi, dans les prochains numéros de la REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE, un dossier sur Soleure, puis sur Genève. Suivront Glaris, Schaffhouse et le Tessin.

LA RÉDACTION.